

# *Les Maîtres de l'USTL*

**Comparaison des profils et de l'insertion des diplômés d'une maîtrise  
Diplômés 1999 & 2000 non réinscrits ou réinscrits à l'IUFM**

Direction de l'OFIP  
Martine Cassette

Réalisation  
Eric Grivillers

Villeneuve d'Ascq  
Janvier 2005



# *Les maîtres de l'USTL*

Comparaison des profils et de l'insertion des diplômés d'une maîtrise  
Diplômés 1999 & 2000 non réinscrits ou réinscrits à l'IUFM

**Direction de l'OFIP**

Martine Cassette

**Réalisation**

Eric Grivillers

Villeneuve d'Ascq  
Janvier 2005



## Sigles et définitions utilisés

### Filières de formation

SSM : Sciences et Structures de la Matière

ST SI : Sciences et Technologie, Sciences pour l'Ingénieur

SNV : Sciences de la Nature et de la Vie

SEG : Sciences Économiques, Gestion

SHS : Sciences Humaines et Sociales

### Diplôme

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

CPGE : Classe Préparatoire aux Grandes Écoles

DEUG : Diplôme d'Études Universitaires Générales

DUT : Diplôme Universitaire de Technologie

MST : Maîtrise de Sciences et Technologies

### Institutions

IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres

IUP : Institut Universitaire Professionnalisé

OFIP : Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle

USTL : Université des Sciences et Technologies de Lille

### Divers

PCS : Professions et Catégories Socioprofessionnelles

SISE : Système Informatique de Suivi des Étudiants

\*\*\*

## La filière de formation

La filière de formation dans laquelle sont classés tous les enquêtés est définie par le premier diplôme Bac+3 obtenu à l'USTL, diplôme qui est lui-même classé dans une filière de formation (appelée secteur ou discipline selon le niveau de finesse de la catégorie) au sein de la nomenclature nationale des diplômes<sup>1</sup> créée par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie<sup>2</sup>.

Cinq filières de formation, ou disciplines SISE, existent en second cycle à l'USTL :

- la filière Sciences et Structures de la Matière (SSM) regroupant les secteurs mathématiques, physique, chimie ; la MST physicochimie et économie de l'énergie appartient à cette filière ;
- la filière Sciences et Technologie/Sciences pour l'Ingénieur (STSI) regroupant les secteurs mécanique et génie mécanique, génie civil, informatique, électronique et génie électrique, génie de l'environnement, ainsi que le secteur sciences et technologies industrielles ; la MST Mesures et contrôle, ainsi que les IUP Génie mathématique et informatique, Méthodes Informatiques appliquées à la gestion des entreprises et Génie de l'environnement appartiennent à cette filière ;
- la filière Sciences de la Nature et de la Vie (SNV) regroupant les secteurs sciences de l'univers et sciences de la vie ; aucune MST ou maîtrise IUP n'appartient à cette filière ;
- la filière Sciences Humaines et Sociales (SHS) regroupant les secteurs géographie, aménagement, ethnologie, sociologie et démographie, sciences de l'éducation, ainsi que sciences de l'information et de la communication ; l'IUP Aménagement et développement territorial appartient à cette filière ;
- la filière Sciences économiques - gestion (SEG) regroupant les secteurs sciences économiques et sciences de gestion ; les MST Sciences sociales appliquées à la gestion, Marketing et communication, ainsi que les IUP Economie d'entreprise, Sciences de gestion, Commerce et vente, Métiers de la formation continue appartiennent à cette filière.

## Type de cursus : Formation initiale / Formation post initiale

Le classement des diplômés en formation initiale ou en formation post initiale a pour objectif d'éviter, au moins en partie, les biais d'interprétation dus aux différences de répartition par âge des diplômés comparés.

Parmi les diplômés de maîtrise, sont considérés en formation initiale ceux qui ont obtenu leur maîtrise à moins de 28 ans.

---

<sup>1</sup> Il s'agit de la « nomenclature SISE » (Système d'Information sur le Suivi des Étudiants).

<sup>2</sup> Et, plus précisément, par la Sous-direction des enquêtes statistiques et des études de la Direction de l'Évaluation et de la Prospective.



# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

## 1.1. Objet d'étude.

Après la publication du rapport général sur les sortants 1999 & 2000<sup>3</sup>, nous avons souhaité nous poser une série de questions plus précises qui ont donné lieu à la réalisation de plusieurs « dossiers complémentaires ».

Le présent rapport s'inscrit dans cette logique et tente cette fois de traiter la question du **devenir professionnel des diplômés de niveau Bac+4** en émettant l'hypothèse que des différences significatives existent entre les situations des étudiants qui ont obtenu une maîtrise « classique » et ceux qui ont obtenu une maîtrise « professionnalisée » (d'un Institut Universitaire Professionnalisé – IUP<sup>4</sup> dans la suite de ce document - ou de Sciences et Techniques - MST<sup>5</sup> dans la suite de ce document).

Dans un premier temps nous décrivons les populations qui constituent les diplômes comparés, avant d'analyser, les grandes lignes du parcours d'insertion professionnelle des uns et des autres.

## 1.2. Population étudiée.

En 2003 et 2004, l'Université des Sciences et Technologies de Lille<sup>6</sup> a, par l'intermédiaire de son Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle<sup>7</sup>, analysé le devenir professionnel de diplômés sortis de l'établissement en 1999 et 2000, titulaires d'un diplôme de niveau Bac+3 ou plus et de nationalité française ou étrangère si le baccalauréat a été obtenu en France.

Le taux de réponse global (des deux enquêtes) a été de 75%. Le fichier de données à partir duquel ont été réalisés les traitements statistiques a été pondéré par filière et par sexe afin de retrouver les répartitions de la population enquêtée.

Les données statistiques fournies dans la suite de ce document sont issues d'un « sous fichier » qui a été extrait du premier afin de n'en conserver que les étudiants :

- **diplômés d'une maîtrise (« classique » ou professionnalisée) ;**
- **diplômés l'année de leur sortie de l'USTL (promotions 1999 et 2000 donc) ;**
- **non réinscrits dans l'enseignement supérieur après la sortie de l'USTL ou réinscrits uniquement à l'IUFM.**

---

<sup>3</sup> Eric Grivillers, *Les diplômés de niveau Bac+3 à Bac+8 sortis de l'USTL en 1999 ou 2000, caractéristiques des flux sortants et situation 30 mois après la sortie*, USTL-OFIP, Septembre 2004, 96 pages et Ofip-Publication n°24, *Le devenir en mars 2003 des diplômés Bac+3 à Bac+8 sortis en 2000 de l'USTL*, 8 pages.

<sup>4</sup> IUP Génie mathématique et informatique, Méthodes Informatiques appliquées à la gestion des entreprises, Génie de l'environnement, Economie d'entreprise, Sciences de gestion, Commerce et vente, Métiers de la formation continue, Aménagement et développement territorial.

<sup>5</sup> MST Physicochimie et économie de l'énergétique, Mesures et contrôle, Sciences sociales appliquées à la gestion, Mercatique et communication.

<sup>6</sup> Voir le site Internet de l'USTL : <http://www.univ-lille1.fr>

<sup>7</sup> Voir le site Internet de l'OFIP : <http://www.univ-lille1.fr/ofip>

# CHAPITRE 1

## Description et caractérisation des promotions de diplômés

### 1. Données socio démographiques.

Les différences qui existent entre les trois types de diplôme sont faibles (sexe, origine sociale, statut boursier, statut salarié) et peu significatives sur le plan statistique, hormis pour l'âge, l'année et le département d'obtention du baccalauréat (ou d'une équivalence). Dans ces deux cas, ce sont les diplômés de MST qui se distinguent en étant plus souvent âgés l'année d'obtention de leur baccalauréat (surtout le cas des inscrits en Sciences sociales appliquées à la gestion et des inscrits en Mercatique et communication, ces 2 diplômes représentant 75% des inscrits en MST) et en étant également plus souvent originaires d'un département autre que le Nord ou le Pas-de-Calais.

Tableau 1 : Description socio démographique des populations comparées  
- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL diplômés d'une maîtrise l'année de sortie de l'USTL -

Diplôme	Maîtrise classique	Maîtrise IUP	MST	Ensemble
<b>Sexe</b>				
Homme	49%	54%	41%	51%
Femme	51%	46%	59%	49%
<b>Age au bac</b>				
18 ans et moins	65%	65%	52%	64%
19 ans	25%	25%	20%	24%
20 ans ou plus	10%	10%	28%	12%
<b>Origine géographique*</b>				
Nord	62%	59%	57%	60%
Pas-de-Calais	22%	20%	9%	20%
Autre	16%	21%	34%	20%
<b>Statut salarié (année de sortie)</b>				
Oui	11%	16%	12%	13%
Non	89%	84%	88%	87%
<b>Statut boursier (année de sortie)</b>				
Oui	38%	30%	35%	34%
Non	62%	70%	65%	66%
<b>Origine sociale (année de sortie)</b>				
Cadres	26%	34%	28%	30%
Professions intermédiaires	22%	22%	27%	22%
Employés	16%	12%	15%	14%
Ouvriers	22%	13%	19%	19%
Autres	14%	19%	11%	15%
Effectif	540	505	92	1137

\* Département du baccalauréat

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Janvier. 2005

## 2. Données scolaires.

Contrairement au point précédent, les différences de caractéristiques scolaires observées entre les trois diplômes sont (assez) importantes (et significatives statistiquement), hormis en ce qui concerne le type de cursus réalisé.

Près des  $\frac{3}{4}$  des diplômés d'une maîtrise « classique » ont obtenu un baccalauréat scientifique et 80% d'entre eux sont issus d'un DEUG, alors que pour les diplômés d'une maîtrise IUP ou d'une MST les répartitions sont plus hétérogènes. Concernant les filières de formation, on constate que près des  $\frac{3}{4}$  des diplômés de MST sont issus de la filière SEG et que la filière SNV ne comporte pas de parcours professionnalisé. Si, suivant la logique de leur formation, les diplômés d'une maîtrise professionnalisée s'orientent très peu vers les concours de la fonction publique, cela n'est pas le cas des diplômés d'une maîtrise classique qui sont une majorité à essayer d'intégrer la fonction publique et  $\frac{1}{4}$  à s'inscrire à l'IUFM après la maîtrise.

Tableau 2 : Description scolaire des populations comparées  
- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL diplômés d'une Maîtrise l'année de sortie de l'USTL -

Diplôme	Maîtrise classique	Maîtrise IUP	MST	Ensemble
<b>Série du bac</b>				
Littéraire	2%	4%	8%	3%
Economique	16%	26%	41%	23%
Scientifique	72%	56%	38%	62%
Technologique	8%	12%	11%	10%
Equivalence	2%	2%	2%	2%
<b>Type diplôme Bac+2</b>				
DEUG	79%	45%	30%	60%
DUT	7%	37%	49%	24%
BTS	6%	12%	15%	10%
CPGE	4%	1%	0%	2%
Autres	4%	5%	6%	4%
<b>Filière du dipl. Bac+3 (voir p. 6)</b>				
SSM	17%	0.5%	9%	9%
ST SI	13%	38%	10%	24%
SNV	35%	0.5%	0%	17%
SEG	20%	59%	72%	42%
SHS	15%	2%	9%	8%
<b>Inscription à l'IUFM après l'USTL</b>				
Non	75%	98%	95%	87%
Oui	25%	2%	6%	13%
<b>Type de cursus (voir p.6)</b>				
Formation initiale	92%	90%	90%	91%
Formation post initiale	8%	10%	10%	9%
<b>Concours de la fonction publ.</b>				
Tenté	56%	9%	21%	32%
Non tenté	44%	91%	79%	68%
Effectif	540	505	92	1137

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 - Janvier. 2005

### 3. Caractérisation.

Le tableau 3 nous permet de constater que les diplômés des différentes maîtrises sont distingués à trois moments de leur parcours : en amont de leur maîtrise d'abord (type de diplôme Bac+2 obtenu), au moment de la réalisation de leur second cycle ensuite (secteur de formation, stage en entreprise) et en aval enfin de leur maîtrise (réinscription ou non, tentative ou non d'un concours de la fonction publique).

A l'inverse, ni la situation boursière, ni l'activité salariée, ni le genre ou le type de cursus effectué ne distinguent les diplômés.

Tableau 3 : Caractérisation<sup>8</sup> de la variable « type de maîtrise » par les variables socio démographiques

V.TEST	PROBA	LIBELLE DE LA QUESTION
99.99	0.000	Secteurs SISE du diplôme Bac+3
99.99	0.000	Type de diplôme Bac+2
99.99	0.000	Stage en entreprise durant les études
99.99	0.000	Concours tenté
10.98	0.000	Réinscription dans l'enseignement supérieur
6.15	0.000	Série du baccalauréat
6.07	0.000	Origine géographique (département du bac)
3.61	0.000	Age au baccalauréat
3.21	0.001	Origine sociale (CSP des parents l'année de sortie)
2.00	0.022	Situation boursière (année de sortie)
1.98	0.024	Activité salariée (année de sortie)
1.81	0.035	genre
0.12	0.452	Type de formation

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Janvier. 2005

Pour la caractérisation de la variable « type de maîtrise » par les modalités des variables explicatives, seules les variables significatives ont été conservées (v.test > 2 dans le tableau 3).

<sup>8</sup> Procédure « DEMOD » sous SPAD. Extrait de l'aide en ligne du logiciel : « cette procédure extrêmement puissante permet de caractériser automatiquement toute variable nominale. C'est la procédure idéale pour tout savoir d'une variable en une seule demande. Les éditions extrêmement structurées constituent de véritables rapports d'études. On peut caractériser soit chaque modalité d'une variable, soit globalement la variable elle-même. Tous les éléments disponibles (actifs et illustratifs) peuvent intervenir dans la caractérisation : les modalités des variables nominales, les variables nominales elles-mêmes, les variables continues. Les éléments caractéristiques sont classés par ordre d'importance à l'aide d'un critère statistique ("valeur-test") auquel est associé une probabilité: plus la valeur-test est grande (plus la probabilité est faible), plus l'élément est caractéristique ». Quant à la « valeur test », « le principe en est le suivant. Pour évaluer l'ampleur des différences entre proportions ou entre moyennes, on réalise des tests statistiques que l'on exprime finalement en nombre d'écart-types d'une loi normale. La valeur-test est égale à ce nombre d'écart-types. Ainsi lorsque la valeur-test est supérieure à 2 en valeur absolue, un écart est significatif au seuil usuel (5%). En rangeant les items dans l'ordre décroissant des valeurs-tests, on range les items dans l'ordre de leur importance pour caractériser un objet (...) ». De manière complémentaire : « une modalité (ou une catégorie) d'une variable nominale est considérée comme caractéristique de la classe si son abondance dans la classe est jugée significativement supérieure à ce qu'on peut attendre compte tenu de sa présence dans la population ». La colonne « PROBA » renvoie à la probabilité d'erreur. Ludovic Lebart, Alain Morineau, Marie Piron, *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Dunod (1<sup>ère</sup> éd. : 1995), chapitre 2, Section 3, pages 182.

Ici le texte est colorié en vert lorsqu'il concerne des variables dont la valeur test est au moins 5 fois supérieure à la valeur test significative (v.test=2); le texte est colorié en orange lorsqu'il existe une marque d'incertitude sur l'influence de la variable (proba. > 0.000); le texte est colorié en rouge lorsque l'influence de la variable est très douteuse (v.test > 2).

Les maîtrises « classiques » se distinguent des maîtrises professionnalisées par le fait que là où les diplômés de ces dernières réalisent tous au moins un stage en entreprise au cours de leur cursus, seuls 44% des titulaires d'une maîtrise « classique » sont dans ce cas. De plus, ce type de diplôme est le seul à compter des représentants de la filière SNV.

Les maîtrises IUP se distinguent surtout par le fait que les diplômés ne tentent pas d'intégrer la fonction publique et que le secteur STSI y est bien représenté (38% des maîtrises IUP sont du secteur ST SI ; 71% des diplômés STSI ont obtenu une maîtrise IUP).

Les MST, globalement proches des maîtrises IUP (hormis âge au bac et concours tenté), se distinguent par le fait de concerner très essentiellement le secteur SEG et par le fait que la moitié de ses diplômés sont issus d'un DUT.

Tableau 4 : Caractérisation<sup>9</sup> de la variable « type de maîtrise » par les modalités des variables socio démographiques

Diplôme : Maîtrise (47%)						
V.TEST	PROBA	POURCENTAGES			MODALITES	DES VARIABLES
		CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES	
18.12	0.000	94.96	43.89	21.96	Non	Stage en entreprise durant les études
17.16	0.000	98.73	34.54	16.62	SNV	Secteurs SISE du diplôme Bac+3
16.81	0.000	82.70	56.33	32.36	Oui	Concours tenté
12.69	0.000	62.75	78.95	59.77	DEUG	Type de diplôme Bac+2
9.53	0.000	90.12	17.19	9.06	SSM	Secteurs SISE du diplôme Bac+3
7.17	0.000	81.94	14.90	8.64	SHS	Secteurs SISE du diplôme Bac+3
6.42	0.000	54.94	71.85	62.13	Scientifique	Série du baccalauréat
4.26	0.000	90.12	3.83	2.02	CPGE	Type de diplôme Bac+2
3.34	0.000	58.46	22.31	18.13	Ouvrier	Origine sociale

Diplôme : Maîtrise IUP (45%)						
V.TEST	PROBA	POURCENTAGES			MODALITES	DES VARIABLES
		CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES	
16.22	0.000	56.56	97.46	76.66	Oui	Stage en entreprise durant les études
15.85	0.000	59.91	91.08	67.64	Non	Concours tenté
10.54	0.000	62.84	59.19	41.91	SEG	Secteurs SISE du diplôme Bac+3
9.91	0.000	70.78	37.82	23.77	ST SI	Secteurs SISE du diplôme Bac+3
9.42	0.000	69.81	36.83	23.47	DUT	Type de diplôme Bac+2
3.38	0.000	51.46	41.01	35.46	Métropole	Origine géographique
2.74	0.003	51.04	33.90	29.55	Cadre ingénieur*	Origine sociale
2.63	0.004	56.56	12.19	9.59	BTS	Type de diplôme Bac+2
2.51	0.006	51.67	26.12	22.49	Economique	Série du baccalauréat

\* Cadre ingénieur et profession libérale

Diplôme : MST (8%)						
V.TEST	PROBA	POURCENTAGES			MODALITES	DES VARIABLES
		CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES	
6.29	0.000	13.98	73.20	41.91	SEG	Secteurs SISE du diplôme Bac+3
5.75	0.000	10.16	97.33	76.66	Oui	Stage en entreprise durant les études
5.09	0.000	16.09	47.18	23.47	DUT	Type de diplôme Bac+2
4.66	0.000	22.54	25.67	9.11	Autre que 59 62	Département du bac
4.19	0.000	14.78	41.52	22.49	Economique	Série du baccalauréat
4.18	0.000	18.44	27.22	11.82	20 ans et plus	Age au baccalauréat
2.39	0.008	9.42	79.64	67.64	Non	Concours tenté

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Janvier. 2005

<sup>9</sup> Description des indicateurs : V.TEST : valeur-test (voir note précédente).

PROBA. : probabilité critique ; renvoie à la probabilité de se tromper en affirmant que la variable (ou la modalité) est caractéristique de la variable (ou de la modalité) analysée.

% CLA/MOD : pourcentage d'étudiants caractérisés par la modalité qui appartient à la classe ou la modalité testée (ex : 94.9% des diplômés qui n'ont pas réalisé de stage en entreprise durant leur cursus sont des diplômés de maîtrise « classique »).

% MOD/CLA : parmi les étudiants de la classe ou de la modalité testée, pourcentage d'étudiants caractérisés par la modalité (ex : 43.8% des diplômés de maîtrise « classique » n'ont pas réalisé de stage en entreprise).

GLOBAL : pourcentage de la modalité dans l'ensemble de la population (ex : 22.9% de l'ensemble diplômés d'une maîtrise n'ont pas réalisé de stage en entreprise).

## CHAPITRE 2

### Insertion professionnelle des promotions de diplômés

#### 1. Évolution des situations sur 30 mois.

Suite aux constats réalisés lors de l'enquête précédente<sup>10</sup>, les diplômés de maîtrise « classique » ont été séparés en deux sous populations selon qu'ils ont ou non obtenu un concours de la fonction publique au cours des trente mois d'observation. Les résultats attendus de cette séparation sont l'observation de différences importantes entre les deux populations constituées en matière d'insertion professionnelle.

##### 1.1. Accès à l'emploi

Le graphe 1 (page suivante) permet deux constats :

- 1° les courbes des diplômés de maîtrise « classique » présentent deux aspects : pour les diplômés qui ont obtenu un concours de la fonction publique au cours des 30 mois d'observation, une courbe en forme d'escalier (préparation IUFM, 1<sup>ère</sup> vague d'obtention d'un concours, nouvelle préparation pour les « recalés », 2<sup>nd</sup>e vague d'obtention d'un concours) et un taux d'emploi finalement le plus élevé constaté (96%) ; pour les diplômés sans concours, une courbe très régulière qui s'aplatit fortement 2 années après la sortie de l'USTL (oct. N+2) et un taux d'emploi finalement le moins élevé (87%).

- 2° les courbes des diplômés d'une maîtrise professionnalisée présentent globalement les mêmes formes même si les diplômés d'une maîtrise IUP sont toujours plus en emploi que ceux de MST (écart allant de +1 point à +15 points).

##### 1.2. Taux de chômage

Le graphe 2 (page suivante) permet deux constats :

- 1° les courbes des diplômés de maîtrise « classique » présentent, de manière moins prononcée que précédemment, de nouveau deux aspects : pour les diplômés qui ont obtenu un concours de la fonction publique au cours des 30 mois d'observation, une courbe marquée par une pente faible au cours de la 1<sup>ère</sup> année (du fait de la préparation à l'IUFM), puis une pente très marquée (avec la 1<sup>ère</sup> vague d'obtention de concours) et un taux de chômage finalement le moins élevé constaté (2%) ; pour les diplômés sans concours, une courbe plus régulière qui s'aplatit assez fortement une année après la sortie de l'USTL (oct. N+1) et un taux de chômage finalement le plus élevé (10%).

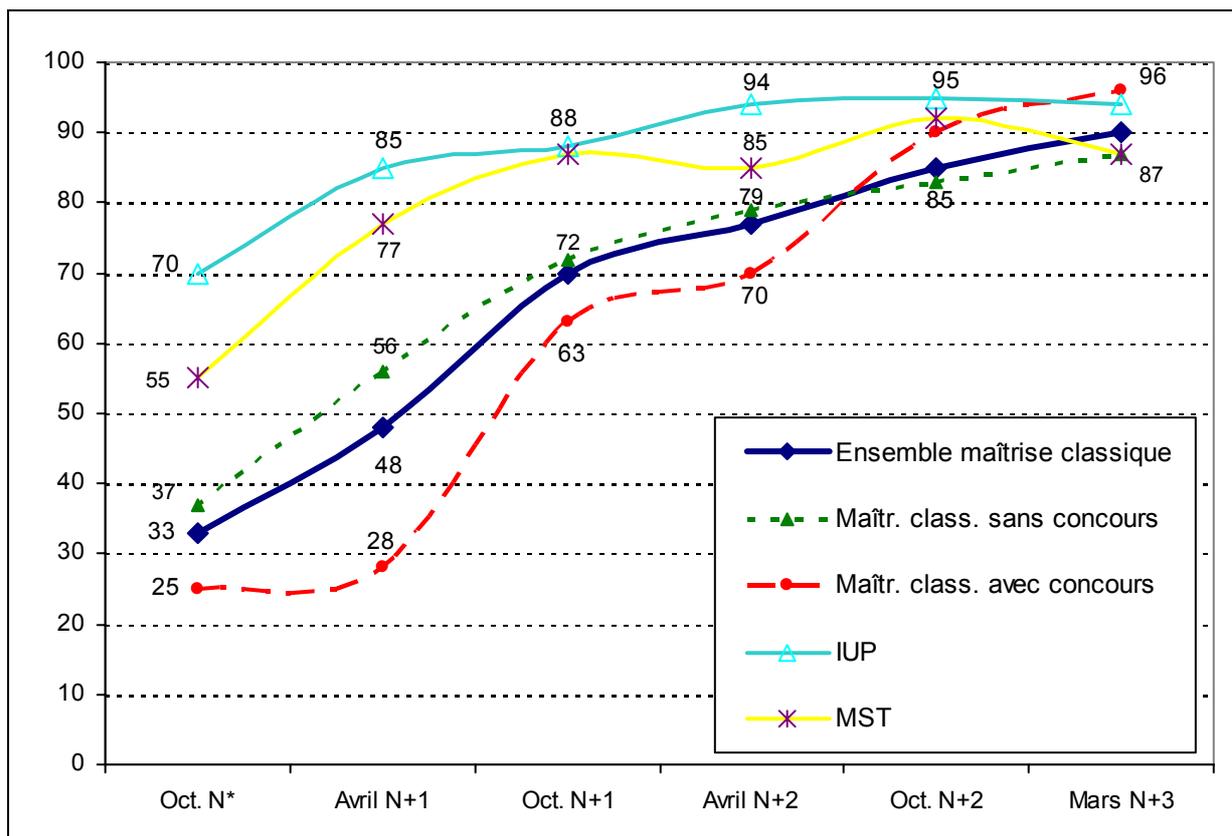
- 2° les courbes des diplômés d'une maîtrise professionnalisée présentent de nouveau globalement les mêmes formes même si celle des diplômés d'une maîtrise IUP montre qu'ils sont toujours moins au chômage que ceux de MST (écart allant de -2 points à -9 points).

---

<sup>10</sup> Eric Grivillers, *Les diplômés Bac+3 à Bac+8 sortis de l'USTL en 1994 et 1995 de l'USTL*, USTL-OFIP, Février 2001, 136 pages.

Graphe 1 : courbe d'accès à l'emploi selon le type de diplôme Bac+4 obtenu

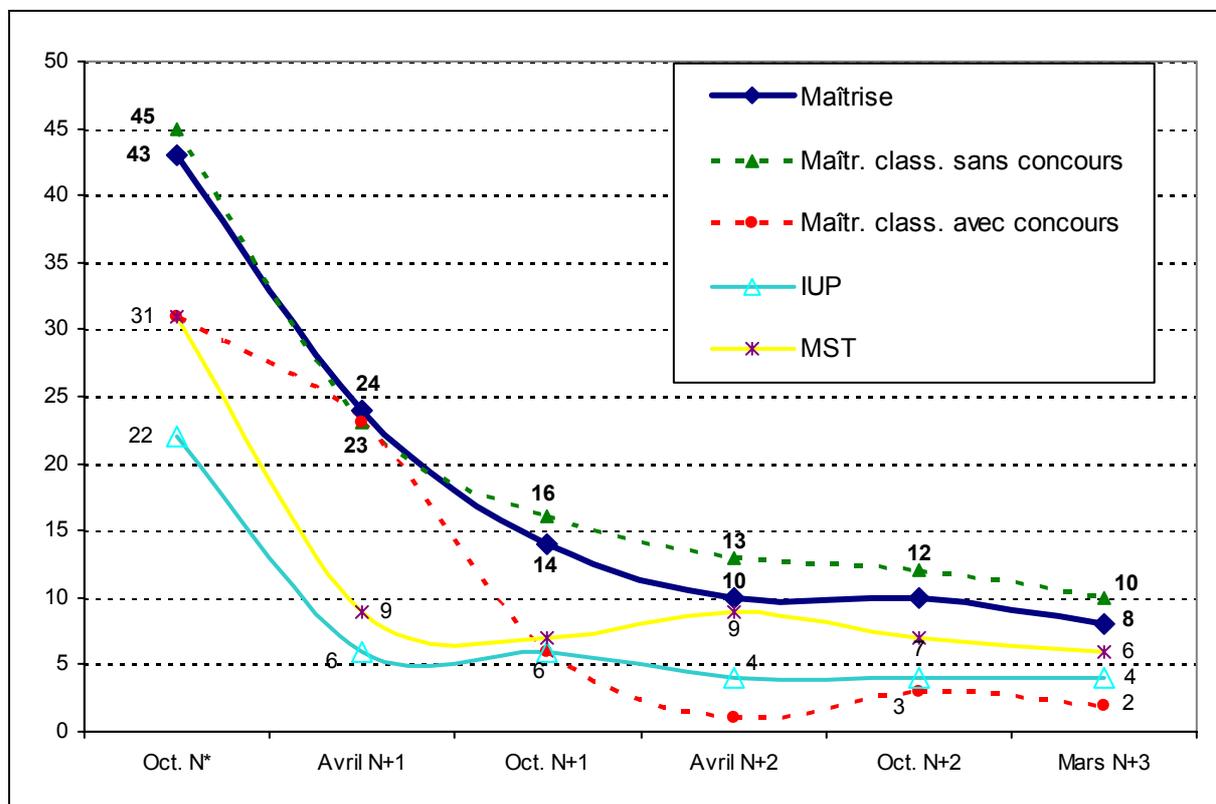
- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL diplômés d'une Maîtrise l'année de sortie de l'USTL -



Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 - Janvier, 2005

Graphe 2 : courbe du taux de chômage selon le type de diplôme Bac+4 obtenu

- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL diplômés d'une Maîtrise l'année de sortie de l'USTL -



Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 - Janvier, 2005

## 2. Situation 30 mois après la sortie de l'USTL.

### 2.1. Données d'ensemble.

On observe, 30 mois après la sortie de l'USTL, des différences très importantes non pas entre les maîtrises « classiques » et les maîtrises professionnalisées, mais bien plutôt au sein des maîtrises « classiques » : 9 diplômés sur 10 ayant obtenu un concours de la fonction publique suite à une maîtrise « classique » sont en emploi stable au moment de l'enquête ; si, en la matière, les diplômés d'une maîtrise professionnalisée sont presque dans la même situation, cela n'est pas du tout le cas des diplômés d'une maîtrise « classique » qui n'ont pas cherché ou réussi à intégrer la fonction publique. Moins de 6 de ces derniers sur 10 sont en effet en emploi stable, tandis que 3 sur 10 sont en emploi instable.

On notera donc que parmi les seuls diplômés d'une maîtrise « classique », les diplômés qui ont obtenu un concours de la fonction publique ont 8 fois plus de chances<sup>11</sup> d'être en emploi stable (plutôt que de ne pas l'être) que les diplômés qui n'ont pas obtenu un concours de la fonction publique.

En ce qui concerne les situations de chômage, les diplômés d'une maîtrise « classique » qui n'ont pas tenté ou obtenu un concours de la fonction publique sont dans une situation bien moins favorable que les autres diplômés (ils sont 2 fois plus souvent à la recherche d'un emploi que les diplômés d'une maîtrise professionnalisée et 5 fois plus souvent à la recherche d'un emploi que les diplômés qui ont obtenu un concours de la fonction publique).

Tableau 5 : Situation professionnelle 30 mois après la sortie de l'USTL  
- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL diplômés d'une Maîtrise l'année de sortie de l'USTL -

Situation professionnelle 30 mois après la sortie	Type de maîtrise			Total
	Maîtrise classique	Maîtrise classique et concours	Maîtrise IUP et MST	
En emploi CDI*	223 57,8%	143 92,3%	511 85,6%	877 77,1%
En emploi CDD**	89 23,1%	3 1,9%	42 7,0%	134 11,8%
En emploi jeune	24 6,2%	3 1,9%	8 1,3%	35 3,1%
A la recherche d'un emploi	36 9,3%	3 1,9%	26 4,4%	65 5,7%
Autre	14 3,6%	3 1,9%	10 1,7%	27 2,4%
Total	386 100,0%	155 100,0%	597 100,0%	1138 100,0%

\* CDI et fonctionnaire

\*\* CDD et contractuel

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Janvier. 2005

<sup>11</sup> Odds-ratio (rapport de côtes) calculé en dichotomisant la situation « être / ou non en emploi stable (fonctionnaire ou CDI) 30 mois après la sortie de l'USTL. O.R. = (0.92/0.08) / (0.58/0.42).

	Emploi stable	Autre que emploi stable
Maîtr. class. avec concours	0,92	0,08
Maîtr. class. sans concours	0,58	0,42

## 2.2. Données selon le sexe.

On constate (tableau ci-dessous) que lorsque la situation est favorable à un type de maîtrise (maîtrise « classique » et concours de la fonction publique, maîtrise professionnalisée) il n'y a pas de différence significative entre la situation des hommes et celle des femmes.

A l'inverse, lorsque la situation est peu favorable (maîtrise « classique » sans concours de la fonction publique), elle l'est surtout pour les femmes : si les taux de recherche d'emploi sont les mêmes, on note que le seul cas observable d'une minorité de diplômé en emploi stable (CDI) 30 mois après la sortie de l'USTL est celui des femmes titulaires d'une maîtrise « classique » (sans concours de la fonction publique) ; 39% de ces dernières sont en emploi instable (CDD et emploi jeune) contre 20% de leurs camarades de promotions de sexe opposé.

Tableau 6 : Situation professionnelle 30 mois après la sortie de l'USTL selon le sexe  
- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL diplômés d'une Maîtrise l'année de sortie de l'USTL -

Type de maîtrise		Situation professionnelle 30 mois après la sortie					Total
		En emploi CDI	En emploi CDD	En emploi jeune	A la recherche d'un emploi	Autre	
Maîtrise classique	Homme	136 66,3%	29 14,1%	13 6,3%	19 9,3%	8 3,9%	205 100,0%
	Femme	88 48,1%	60 32,8%	11 6,0%	17 9,3%	7 3,8%	183 100,0%
Maîtrise classique et concours	Homme	60 96,8%	1 1,6%		1 1,6%		62 100,0%
	Femme	83 91,2%	1 1,1%	3 3,3%	1 1,1%	3 3,3%	91 100,0%
Maîtrise IUP et MST	Homme	269 86,8%	20 6,5%	2 ,6%	13 4,2%	6 1,9%	310 100,0%
	Femme	242 84,9%	21 7,4%	5 1,8%	13 4,6%	4 1,4%	285 100,0%

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Janvier. 2005

## 2.3. Données selon la filière de formation.

Si les effectifs en présence ne nous permettent pas d'établir un constat sur l'ensemble des filières de formation, les traitements réalisés sur les diplômés des filières ST SI et SEG (tableaux de la page suivante) permettent de montrer que les différences observées au niveau global entre les situations des diplômés titulaires d'une maîtrise « classique » et ceux titulaires d'une maîtrise professionnalisée, ne se retrouvent pas dans toutes les filières.

Parmi les seuls diplômés issus de la filière ST SI, il n'y a pas de différence significative entre les diplômés titulaires d'une maîtrise « classique » et ceux titulaires d'une maîtrise professionnalisée. A l'inverse, parmi les seuls diplômés issus de la filière SEG, il y a une différence significative de situation entre les diplômés titulaires d'une maîtrise « classique » et ceux titulaires d'une maîtrise professionnalisée, au profit de ces derniers qui sont à la fois plus souvent en emploi et plus souvent en emploi stable.

**Tableau 7 : Situation professionnelle 30 mois après la sortie de l'USTL  
des diplômés de la filière ST SI**

- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL diplômés d'une Maîtrise l'année de sortie de l'USTL -

Situation professionnelle 30 mois après la sortie	Type de maîtrise			Total
	Maîtrise classique	Maîtrise classique et concours	Maîtrise IUP et MST	
En emploi CDI	48 85,7%	14	176 88,0%	238 88,1%
En emploi CDD			11 5,5%	11 4,1%
En emploi jeune			4 2,0%	4 1,5%
A la recherche d'un emploi	5 8,9%		9 4,5%	14 5,2%
Autre	3 5,4%			3 1,1%
<b>Total</b>	<b>56 100,0%</b>	<b>14</b>	<b>200 100,0%</b>	<b>270 100,0%</b>

*Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Janvier. 2005*

**Tableau 7 bis : Situation professionnelle 30 mois après la sortie de l'USTL  
des diplômés de la filière SEG**

- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL diplômés d'une Maîtrise l'année de sortie de l'USTL -

Situation professionnelle 30 mois après la sortie	Type de maîtrise			Total
	Maîtrise classique	Maîtrise classique et concours	Maîtrise IUP et MST	
En emploi CDI	69 69,0%	9	319 87,2%	397 83,4%
En emploi CDD	17 17,0%		22 6,0%	39 8,2%
En emploi jeune		1	1 ,3%	2 ,4%
A la recherche d'un emploi	10 10,0%		15 4,1%	25 5,3%
Autre	4 4,0%		9 2,5%	13 2,7%
<b>Total</b>	<b>100 100,0%</b>	<b>10</b>	<b>366 100,0%</b>	<b>476 100,0%</b>

*Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Janvier. 2005*

### **3. Les emplois exercés 30 mois après la sortie de l'USTL.**

#### **3.1. Données d'ensemble.**

Parmi les diplômés en emploi 30 mois après leur sortie de l'USTL, les diplômés titulaires d'une maîtrise « classique » et d'un concours sont 76% à être classés dans la catégorie des cadres (ayant très essentiellement intégré la fonction publique en tant que professeurs certifiés et des écoles) ; cela est le cas de 66% des diplômés titulaires d'une maîtrise professionnalisée qui se partagent entre des fonctions de cadres administratifs ou commerciaux et de cadres techniques ou d'ingénieurs.

Seuls les diplômés d'une maîtrise « classique » sans concours sont minoritairement classés « cadres » (43% dont 27% de cadres techniques ou d'ingénieurs). Parmi les 37% de diplômés classés en « professions intermédiaires », 16% sont techniciens ou contremaîtres.

Tableau 8 : Catégorie de l'emploi exercé 30 mois après la sortie de l'USTL  
- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL diplômés d'une Maîtrise l'année de sortie de l'USTL -

Catégorie professionnelle de l'emploi	Type de maîtrise			Total
	Maîtrise classique	Maîtrise classique et concours	Maîtrise IUP et MST	
Cadres administratifs et commerciaux	46 13,9%		177 31,7%	223 21,5%
Cadres techniques et ingénieurs	90 27,3%		170 30,5%	260 25,1%
Cadres de la fonction publique et des collectivités	8 2,4%	113 76,3%*	21 3,8%	142 13,7%
Professions intermédiaires administratives	24 7,3%		98 17,6%	122 11,8%
Techniciens et contremaîtres	53 16,1%	5 3,4%	34 6,1%	92 8,9%
Profes. interm. de la fonction publ. des collectivités, de la santé et du social	45 13,6%	20 13,5%	20 3,6%	85 8,2%
Employés	64 19,4%	10 6,8%	38 6,8%	112 10,8%
Total	330 100,0%	148 100,0%	558 100,0%	1036 100,0%

\* Dont 73% cadres de la fonction publique (dont 46% professeurs certifiés et 24% professeurs des écoles).

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 - Janvier. 2005

#### **3.2. Données selon le sexe.**

Des différences significatives sur le plan statistique apparaissent entre les hommes et les femmes tant pour les titulaires d'une maîtrise « classique » (sans concours), que pour les titulaires d'une maîtrise professionnalisée : respectivement, 58% des hommes sont cadres contre 28% des femmes, et 74% des hommes sont cadres contre 57% des femmes. Les femmes occupent plus souvent que les hommes une « profession intermédiaire » et, surtout (environ 2 fois plus souvent), une profession d'employé.

Tableau 9\* : Catégorie de l'emploi exercé 30 mois après la sortie de l'USTL selon le sexe  
 - Sortants 1999 & 2000 de l'USTL diplômés d'une Maîtrise l'année de sortie de l'USTL -

		Type de maîtrise		
		Maîtrise classique	Maîtrise classique et concours	Maîtrise IUP et MST
Cadres administratifs et commerciaux	Homme	28 16,1%		80 27,4%
	Femme	18 11,5%		97 36,5%
Cadres techniques et ingénieurs	Homme	69 39,7%		130 44,5%
	Femme	21 13,5%		40 15,0%
Cadres de la fonction publique et des collectivités	Homme	3 1,7%	42 68,9%	6 2,1%
	Femme	4 2,6%	71 81,6%	15 5,6%
Professions intermédiaires administratives	Homme	8 4,6%		34 11,6%
	Femme	16 10,3%		64 24,1%
Techniciens et contremaîtres	Homme	29 16,7%	3 4,9%	23 7,9%
	Femme	25 16,0%	2 2,3%	11 4,1%
Profes. interm. fonction publ. collectivités santé social	Homme	12 6,9%	11 18,0%	6 2,1%
	Femme	33 21,2%	9 10,3%	14 5,3%
Employés	Homme	25 14,4%	5 8,2%	13 4,5%
	Femme	39 25,0%	5 5,7%	25 9,4%
Total	Homme	174 100,0%	61 100,0%	292 100,0%
	Femme	156 100,0%	87 100,0%	266 100,0%

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 - Janvier. 2005

\* Note de lecture du tableau : la lecture aurait été facilitée dans une présentation horizontale (cf. tableau 6), pour des raisons de taille du tableau ce dernier a été « renversé ». Pour chaque catégorie professionnelle représentée, on compare au sein de chaque type de maîtrise le taux d'appartenance à la catégorie professionnelle des hommes et des femmes.  
 Exemple : 16% des 174 hommes titulaires d'une maîtrise « classique » (sans concours), en emploi 30 mois après la sortie de l'USTL, sont classés dans la catégorie « cadres administratifs et commerciaux », contre 11,5% des 156 femmes du même type de maîtrise.

### 3.3. Données selon la filière de formation.

De nouveau les effectifs ne nous permettent pas d'établir un constat sur l'ensemble des filières de formation. Les données qui concernent les diplômés de la filière ST SI permettent de montrer qu'il n'y a pas de différence significative entre les titulaires d'une maîtrise « classique » et les titulaires d'une maîtrise professionnalisée.

Inversement, les différences sont significatives entre les diplômés titulaires d'une maîtrise « classique » et ceux titulaires d'une maîtrise professionnalisée de la filière SEG. Si ces derniers sont un peu plus souvent « cadres » que ne le sont les titulaires d'une maîtrise « classique », ils sont surtout sensiblement moins souvent « employés » (2,5 fois moins).

Le total des tableaux montre qu'il existe un fort « effet filière » en ce qui concerne les catégories professionnelles occupées par les diplômés. Cela s'explique en partie du fait des différences de conventions collectives qui existent entre les secteurs d'activités (ex. : le secteur bancaire emploie beaucoup « d'employés »).

Tableau 10 : Catégorie de l'emploi exercé 30 mois après la sortie de l'USTL des diplômés de la filière ST SI

- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL diplômés d'une Maîtrise l'année de sortie de l'USTL -

Catégorie professionnelle de l'emploi	Type de maîtrise			Total
	Maîtrise classique	Maîtrise classique et concours	Maîtrise IUP et MST	
Cadres	41 89,1%	10	160 83,8%	211 84,1%
Professions intermédiaires	4 8,7%	4	30 15,7%	38 15,1%
Employés	1 2,2%		1 ,5%	2 ,8%
Total	46 100,0%	14	191 100,0%	251 100,0%

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Janvier. 2005

Tableau 10 bis : Catégorie de l'emploi exercé 30 mois après la sortie de l'USTL des diplômés de la filière SEG

- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL diplômés d'une Maîtrise l'année de sortie de l'USTL -

Catégorie professionnelle de l'emploi	Type de maîtrise			Total
	Maîtrise classique	Maîtrise classique et concours	Maîtrise IUP et MST	
Cadres	43 50,0%	4	193 56,3%	240 54,7%
Professions intermédiaires	22 25,6%	3	117 34,1%	142 32,3%
Employés	21 24,4%	3	33 9,6%	57 13,0%
Total	86 100,0%	10	343 100,0%	439 100,0%

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Janvier. 2005

#### 4. Les salaires perçus 30 mois après la sortie de l'USTL.

##### 4.1. Données d'ensemble.

Parmi les diplômés en emploi à temps plein 30 mois après leur sortie de l'USTL, on constate que les diplômés titulaires d'une maîtrise « classique » perçoivent majoritairement des salaires inférieurs à 1500 euros nets mensuels (54% des titulaires d'une maîtrise « classique » sans concours et, surtout, 62% des titulaires d'une maîtrise « classique » avec concours). On note que ces derniers n'ont pas accès, en début de carrière aux tranches de salaires les plus hautes, au contraire des titulaires d'une maîtrise professionnalisée qui sont près de 30% à gagner au moins 2000 euros nets par mois.

Tableau 11 : Tranches de salaire net mensuel 30 mois après la sortie de l'USTL  
- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL diplômés d'une Maîtrise l'année de sortie de l'USTL en emploi à temps plein -

Salaire net mensuel	Type de maîtrise			Total
	Maîtrise classique	Maîtrise classique et concours	Maîtrise IUP et MST	
Moins de 1000€	41 15,4%	3 2,8%	4 ,8%	48 5,7%
1000 à 1499€	103 38,7%	64 58,7%	116 24,5%	283 33,3%
1500 à 1999€	72 27,1%	41 37,6%	217 45,8%	330 38,9%
2000 à 2499€	40 15,0%	1 ,9%	94 19,8%	135 15,9%
2500 et plus	10 3,8%		43 9,1%	53 6,2%
Total	266 100,0%	109 100,0%	474 100,0%	849 100,0%

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Janvier. 2005

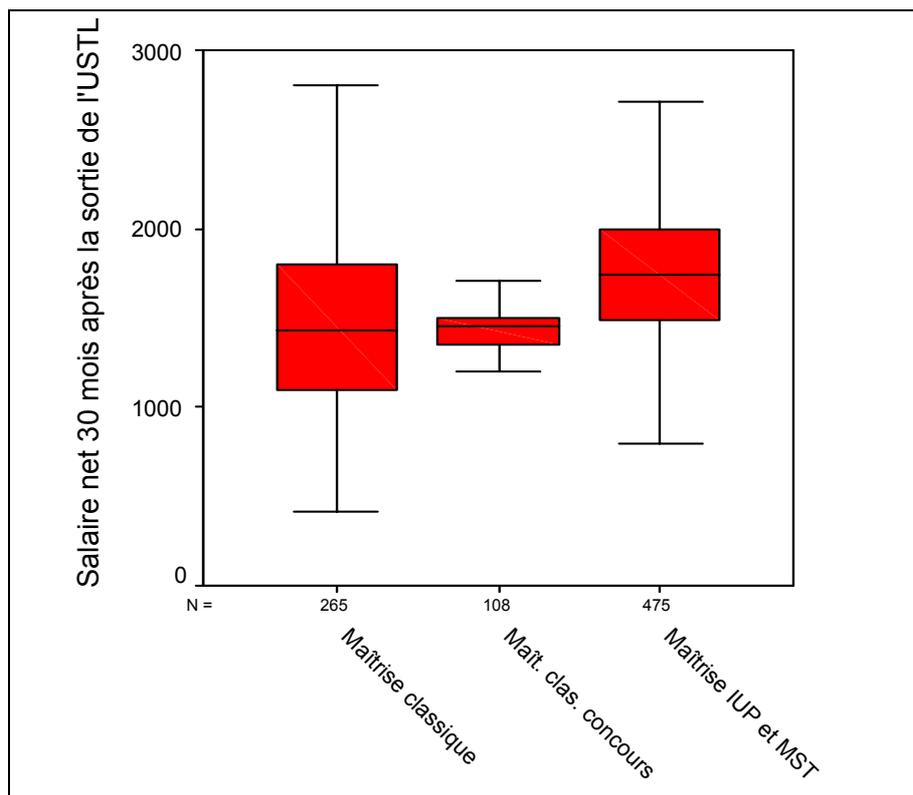
Le tableau de la page suivante ainsi que le graphe « boîte à moustache » qui y est associé montrent bien que les distributions de salaires sont très spécifiques pour les titulaires d'une maîtrise « classique » avec concours de la fonction publique : exerçant très majoritairement les mêmes emplois au sein de la même administration (l'éducation nationale), il est logique de constater l'homogénéité des salaires (écart-type réduit, bornes des valeurs aberrantes rapprochées). Si les titulaires d'une maîtrise « classique » (sans concours) ont le même salaire médian que les titulaires d'une maîtrise « classique » avec concours, ils présentent une dispersion tout à fait différente marquée par son étendue (écart-type élevé, bornes des valeurs aberrantes très éloignées).

Tableau 12 : Indicateurs du salaire net mensuel 30 mois après la sortie de l'USTL  
 - Sortants 1999 & 2000 de l'USTL diplômés d'une Maîtrise l'année de sortie de l'USTL en emploi à temps plein -

Salaire net 30 mois après la sortie de l'USTL				
Diplôme le plus élevé	Médiane	Moyenne	Ecart-type	N
Maîtrise classique	1427	1503	566	265
Maîtrise classique et concours	1450	1439	182	108
Maîtrise IUP et MST	1737	1814	538	475
Total	1600	1669	541	848

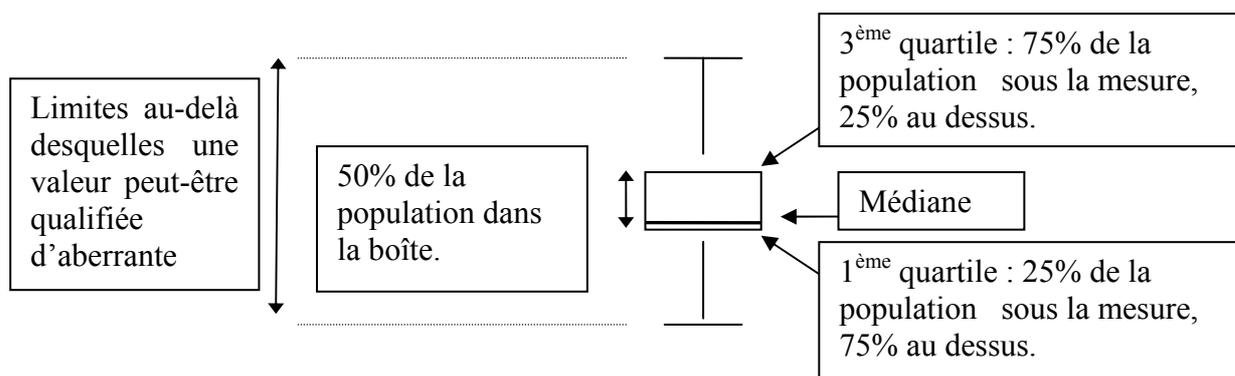
Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Janvier. 2005

Graphe 3 : Dispersion du salaire net mensuel des diplômés en emploi à temps plein  
 - Sortants 1999 & 2000 de l'USTL diplômés d'une Maîtrise l'année de sortie de l'USTL en emploi 30 mois après la sortie –



Une « boîte » à moustaches » caractérise la distribution et la dispersion d'une variable en présentant principalement sa médiane et ses quartiles, mais aussi les valeurs extrêmes ainsi que l'intervalle des valeurs significatives (non aberrantes).

Lecture du graphe :



## 4.2. Données selon le sexe.

Il apparaît (tableaux ci-dessous) que les femmes qui n'ont pas intégré la fonction publique perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes : à diplôme égal, le salaire médian (qui coupe la population en 2) des femmes est inférieur à celui des hommes de 200 euros pour les titulaires d'une maîtrise professionnalisée et de 450 euros pour les titulaires d'une maîtrise « classique » (sans concours).

A catégorie socio professionnelle (regroupée) égale, les différences existent seulement au niveau « cadres » (+175 euros nets mensuels au profit des hommes).

Tableau 13 : Indicateurs du salaire net mensuel 30 mois après la sortie de l'USTL selon le type de maîtrise et le sexe

- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL diplômés d'une Maîtrise l'année de sortie de l'USTL en emploi à temps plein -

Salaire net 30 mois après la sortie de l'USTL

Type de maîtrise	Sexe	Médiane	Moyenne	Ecart-type	N
Maîtrise classique	Homme	1662	1675	642	141
	Femme	1210	1309	385	125
	Total	1427	1503	566	265
Maîtrise classique et concours	Homme	1463	1457	183	48
	Femme	1423	1425	181	61
	Total	1450	1439	182	108
Maîtrise IUP et MST	Homme	1800	1944	618	244
	Femme	1600	1676	395	230
	Total	1737	1814	538	475
Total	Homme	1706	1805	618	432
	Femme	1495	1529	404	414
	Total	1600	1669	541	846

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Janvier. 2005

Tableau 14 : Indicateurs du salaire net mensuel 30 mois après la sortie de l'USTL selon la catégorie professionnelle de l'emploi exercé et le sexe

- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL diplômés d'une Maîtrise l'année de sortie de l'USTL en emploi à temps plein -

Salaire net 30 mois après la sortie de l'USTL

Catégorie	Sexe	Médiane	Moyenne	Ecart-type	N
Cadres	Homme	1825	1983	611	309
	Femme	1650	1718	350	219
	Total	1783	1873	535	528
Professions intermédiaires	Homme	1400	1426	347	96
	Femme	1387	1406	349	139
	Total	1400	1414	347	235
Employés	Homme	1100	1093	194	26
	Femme	1067	1087	235	56
	Total	1100	1089	221	82

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Janvier. 2005

### 4.3. Données selon la filière.

Hormis pour les titulaires d'une maîtrise « classique » qui ont réussi un concours de la fonction publique, les diplômés issus de la filière ST SI apparaissent un peu mieux rémunérés que les diplômés issus de la filière SEG (+ 180 euros pour les titulaires d'une maîtrise professionnalisée et, surtout, + 340 euros pour les titulaires d'une maîtrise classique sans concours de la fonction publique).

Tableau 15 : Indicateurs du salaire net mensuel 30 mois après la sortie de l'USTL selon le type de maîtrise et la filière de formation

- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL diplômés d'une Maîtrise l'année de sortie de l'USTL en emploi à temps plein -

Salaire net 30 mois après la sortie de l'USTL

Diplôme le plus élevé	Secteurs	Médiane	Moyenne	Ecart-type	N
Maîtrise classique	ST SI	1895	1972	722	37
	SEG	1553	1624	602	69
Maîtrise classique et concours	ST SI	1400	1537	252	10
	SEG	1401	1320	212	9
Maîtrise IUP et MST	ST SI	1800	1872	481	166
	SEG	1678	1796	562	288
Total	ST SI	1800	1875	528	213
	SEG	1623	1752	571	365

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Janvier. 2005

### 5. Caractérisation.

Les diplômés des trois types de maîtrise comparés se distinguent avant tout, 30 mois après leur sortie de l'USTL, par la nature et le secteur de leur emploi. Cela est logiquement obtenu du fait de l'effet très discriminant sur les indicateurs d'emploi que produit l'obtention d'un concours de la fonction publique.

Tableau 16 : Caractérisation<sup>12</sup> de la variable « type de maîtrise » par les variables d'insertion professionnelle

V.TEST	PROBA	LIBELLE DE LA QUESTION
99.99	0.000	Activité de l'employeur
99.99	0.000	Type d'employeur
23.04	0.000	Catégorie professionnelle
9.56	0.000	Salaire net mensuel
8.58	0.000	Situation professionnelle
6.26	0.000	Appréciation globale de l'emploi
5.43	0.000	Lieu d'exercice

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Janvier. 2005

Le tableau de la page suivante permet de dresser le « portrait robot » de chacun des types de maîtrise comparés. On observe ainsi que les titulaires d'une maîtrise « classique » (obtenue sans concours de la fonction publique complémentaire) se trouvent, 30 mois après leur sortie de l'USTL, dans la situation la moins favorable : cette catégorie regroupe près de 70% des diplômés en emploi instable (CDD, contractuel, emploi jeune) et plus de 80% des diplômés qui gagnent moins de 1000 euros nets par mois.

<sup>12</sup> Voir note 9. Des variables, comme le lieu d'exercice de l'emploi par exemple ou le jugement général porté sur l'emploi, ont été introduites dans la caractérisation sans avoir fait l'objet d'un traitement spécifique (pour le lecteur intéressé on se rapportera au rapport d'étude ; cf. note 1).

Les titulaires d'une maîtrise « classique » ayant obtenu un concours de la fonction publique se trouvent quant à eux, 30 mois après leur sortie de l'USTL, dans une situation très homogène du fait que 80% d'entre eux ont intégré l'éducation nationale. On note que si, globalement, 31% des diplômés se disent « très satisfaits » de leur emploi, cela est le cas de 53% des titulaires d'une maîtrise « classique » ayant obtenu un concours.

Les titulaires d'une maîtrise professionnalisée cumulent surtout le fait de travailler très essentiellement en entreprise (81% d'entre eux) du secteur tertiaire (mais près de 7 maîtrises professionnalisées sur 10 font partie du secteur tertiaire) et de percevoir, plus souvent que les autres diplômés, des salaires élevés.

Tableau 17 : Caractérisation<sup>13</sup> de la variable « type de maîtrise » par les modalités des variables d'insertion professionnelle

### 34 % : Maîtrise « classique » (sans concours de la fonction publique)

V.TEST	PROBA	POURCENTAGES			MODALITES	
		CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES
6.94	0.000	68.04	22.68	11.70	En emploi CDD	Situation professionnelle
6.30	0.000	82.93	11.68	4.95	Moins de 1000€	Salaire net mensuel
4.69	0.000	59.76	16.84	9.89	Employés	Catégorie professionnelle
3.98	0.000	57.53	14.43	8.81	Techniciens et contremaître	Catégorie professionnelle
3.68	0.000	61.70	9.97	5.67	Association	Employeur
3.60	0.000	70.37	6.53	3.26	En emploi jeune	Situation professionnelle
2.97	0.001	56.00	9.62	6.03	A la recherche d'un emploi	Situation professionnelle
2.77	0.003	51.47	12.03	8.20	Profes. interm. de la FP*	Catégorie professionnelle

### 14% : Maîtrise « classique » avec concours de la fonction publique

V.TEST	PROBA	POURCENTAGES			MODALITES	
		CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES
19.30	0.000	65.27	93.97	20.14	Etat	Employeur
17.72	0.000	81.13	74.14	12.79	Cadres de la FP**	Catégorie professionnelle
16.46	0.000	63.89	79.31	17.37	Educateur et recherche	Activité de l'employeur
5.28	0.000	23.94	53.45	31.24	Très satisfait	Appréciation de l'emploi
4.93	0.000	24.34	47.41	27.26	1000 à 1499€	Salaire net mensuel
4.87	0.000	17.01	93.10	76.60	En emploi CDI/Fonctionnaires	Situation professionnelle
4.26	0.000	30.43	24.14	11.10	Autres Nord	Lieu d'exercice
2.40	0.008	25.00	14.66	8.20	Profes. interm. De la FP	Catégorie professionnelle

### 52 % : Maîtrise professionnalisée

V.TEST	PROBA	POURCENTAGES			MODALITES	
		CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES
11.38	0.000	66.28	80.57	61.88	Entreprise	Employeur
7.62	0.000	78.67	27.96	18.09	Cadres administratifs***	Catégorie professionnelle
7.58	0.000	65.18	59.00	46.08	Activités tertiaires	Activité de l'employeur
6.00	0.000	56.69	85.31	76.60	En emploi CDI	Situation professionnelle
5.29	0.000	78.31	15.40	10.01	Professions intermédiaires	Catégorie professionnelle
5.09	0.000	64.63	37.68	29.67	1500€ à 1999€	Salaire net mensuel
4.60	0.000	65.17	31.04	24.25	Cadres techniques ingénieurs	Catégorie professionnelle
4.26	0.000	69.57	18.96	13.87	Activités primaires	Activité de l'employeur
3.93	0.000	59.57	45.73	39.08	Metropole lilloise	Lieu d'exercice
3.57	0.000	80.56	6.87	4.34	2500€ et plus	Salaire net mensuel
3.52	0.000	68.04	15.64	11.70	2000€ à 2499€	Salaire net mensuel
3.11	0.001	56.61	53.79	48.37	Satisfait	Appréciation de l'emploi

\* Professions intermédiaires de la fonction publique

\*\* Cadres et ingénieurs de la fonction publique

\*\*\* Cadres administratifs et commerciaux

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Janvier. 2005

<sup>13</sup> Voir note 7. Des variables, comme le lieu d'exercice de l'emploi par exemple ou le jugement général porté sur l'emploi, ont été introduites dans la caractérisation sans avoir fait l'objet d'un traitement spécifique (pour le lecteur intéressé on se rapportera au rapport d'étude ; cf. note 1).

## 5. Conclusions.

Au terme de ce dossier, une double conclusion s'impose. La première est informative, la seconde méthodologique.

Les diplômés des maîtrises « classiques » de l'USTL et des maîtrises professionnalisées de l'USTL se distinguent peu en matière de caractéristiques sociodémographiques, mais davantage en matière scolaire : les diplômés d'une maîtrise « classique » sont essentiellement titulaires d'un baccalauréat scientifique (72% contre 56% pour les IUP et 38% pour les MST), ont très largement obtenu un DEUG (79% contre 45% pour les IUP et 30% pour les MST) et sont les seuls à avoir réalisé un cursus en Sciences de la nature et de la vie (35% alors qu'aucune maîtrise professionnalisée n'existe à l'USTL dans la filière SNV).

En comparant la situation 30 mois après la sortie de l'USTL des titulaires d'une maîtrise « classique » (sans concours de la fonction publique) d'une part, à celle des titulaires d'une maîtrise « classique » avec concours de la fonction publique d'autre part et celles des titulaires d'une maîtrise professionnalisée enfin, on a observé que :

- les diplômés d'une maîtrise « classique » (sans concours de la fonction publique) sont près de 30% à être au moment de l'enquête en emploi instable et 10% à être à la recherche d'un emploi. Lorsqu'ils sont en emploi, ces diplômés exercent minoritairement une profession de « cadre » (43%) et présentent, en matière de revenu, la plus grande dispersion de salaire (écart type de 570 euros nets mensuel) ;

- les diplômés d'une maîtrise « classique » avec concours de la fonction publique sont dans une situation très homogène : logiquement en emploi stable (92%), ils exercent très essentiellement les mêmes métiers (70% sont professeurs des écoles ou certifiés) et présentent, en matière de salaire, la plus petite dispersion de salaire (écart type de 182 euros nets mensuels) ;

- les diplômés d'une maîtrise professionnalisée ont paradoxalement des caractéristiques d'insertion en fait proches de celles des titulaires d'une maîtrise « classique » avec concours de la fonction publique : ils sont très largement en emploi CDI (86%), sont, pour ceux qui sont en emploi, majoritairement « cadres » (66%) même s'ils exercent des métiers forts différents (de cadres techniques pour 31% ou administratifs et commerciaux pour 32%). En ce qui concerne, par contre, les revenus mensuels nets, les diplômés d'une maîtrise professionnalisée en emploi à temps plein 30 mois après la sortie de l'USTL montrent le salaire médian le plus élevé (1740 euros) et supérieur à celui des autres types de diplômés de 300 euros.

Les constats réalisés en matière d'insertion professionnelle imposent notre conclusion méthodologique. En effet, les données d'insertion fournies sur les diplômés d'une maîtrise « classique » (sans concours de la fonction publique) d'une part et sur les diplômés maîtrise « classique » avec concours de la fonction publique d'autre part, nous conduisent à ne pas parler, si on veut éviter les amalgames, du devenir professionnel des *diplômés de maîtrise « classique »* pris dans leur ensemble, tant les situations divergent entre les diplômés qui ont tenté et obtenu un concours de la fonction publique et ceux qui n'ont pas tenté/obtenu un concours de la fonction publique.

Le besoin de détails et de précisions dans nos enquêtes se fait également ressentir au sein d'un type de formation que nous avons le plus souvent tendance à considérer globalement tant il nous apparaît monolithique : les diplômés de maîtrise professionnalisée. Les quelques traitements effectués par filière de formation ont montré que pour un même type de diplôme, les différences de situations peuvent être importantes d'une filière à une autre.